

DECLARATION A LA PRESSE

CONSEIL CONJOINT PERMANENT OTAN-RUSSIE

REUNION AU NIVEAU DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES TENUE A REYKJAVIK LE 14 MAI 2002

Le Conseil conjoint permanent OTAN-Russie (CCP) s'est réuni au niveau des Ministres des affaires étrangères à Reykjavik le mardi 14 mai 2002.

Les Ministres ont noté avec une profonde satisfaction que leur initiative du 7 décembre 2001 visant à forger une relation nouvelle entre les Etats membres de l'OTAN et la Fédération de Russie a bien été mise en oeuvre. Posant un geste historique et s'appuyant sur l'Acte fondateur OTAN-Russie, les Ministres ont aujourd'hui approuvé un document qui permettra aux chefs d'Etat et de gouvernement de décider de la création du Conseil OTAN-Russie, au sein duquel les Etats membres de l'OTAN et la Russie œuvreront en tant que partenaires égaux dans des domaines d'intérêt commun. Ils ont soumis ce document pour adoption et signature par les chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres de l'OTAN et de la Russie à l'occasion de la session inaugurale du Conseil OTAN-Russie qui se tiendra à Rome le 28 mai. Les Ministres ont également approuvé le règlement intérieur et le programme de travail 2002 du Conseil OTAN-Russie, qui seront d'application dès l'adoption et la signature du document au plus haut niveau politique. Ils se sont dits convaincus que la création du Conseil OTAN-Russie portera les relations entre l'OTAN et la Russie à un niveau qualitativement nouveau et apportera une contribution décisive à l'objectif commun, poursuivi de longue date, d'une Europe stable, pacifique et sans division.

Les Ministres ont également fait le point sur les progrès réalisés dans le cadre du Conseil conjoint permanent entre janvier et mai de cette année. Ils ont pris note d'un rapport d'activité sur la mise en oeuvre du programme de travail du CCP pour 2002 et se sont déclarés satisfaits du large éventail de questions examinées au CCP depuis leur dernière réunion.

Exemple de la contribution essentielle que la coopération OTAN-Russie apporte à la sécurité euro-atlantique, les Ministres, faisant fond sur les fructueux échanges de vues auxquels il a été procédé lors des réunions du CCP au niveau des Ambassadeurs, ont examiné la situation dans les Balkans. Ils ont pris note du grand nombre de points d'entente trouvés par le biais d'un dialogue intensif et de la bonne coopération entre leurs contingents sur le théâtre.

Encouragés par le puissant esprit de partenariat et de coopération qui s'est instauré dans les relations OTAN-Russie, les Ministres ont réaffirmé leur détermination à intensifier encore leur lutte commune contre la menace terroriste. Ils ont pris note du large éventail d'initiatives déjà en cours dans ce domaine et ont discuté des mesures spécifiques qui pourraient être prises pour faire progresser la coopération dans la lutte contre le

terrorisme. Ils sont convenus de renforcer la coopération par une approche multiforme, notamment par une évaluation conjointe de la menace terroriste pesant sur la région euro-atlantique, axée sur les menaces spécifiques auxquelles sont par exemple exposés les forces russes et les forces de l'OTAN, les avions civils, ou les infrastructures vitales. Première étape dans ce sens, ils ont pris note de l'évaluation conjointe OTAN-Russie de la menace terroriste qui pèse sur la SFOR et la KFOR.